

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
188^e année
12 avril 2012
n° 15 / 7508^e
pages 937 à 1000

NOTE / Circulation routière

Le rejet d'une requête en exonération d'une amende forfaitaire viole l'article 6 de la Convention EDH, note sous CEDH 8 mars 2012 [2 arrêts]

> Jean-Paul Céré

984

ÉDITO

937 Faits du Prince !, *Félix Rome*

ACTUALITÉS

- 943 Faillite personnelle: caractère facultatif ou obligatoire du rapport du juge commis
- 944 Achat en ligne: portée de la révocation d'un ordre de paiement sur un abonnement
- 946 Charges locatives: régularisation déloyale et brutale
- 950 SMIC: prise en compte des primes rémunérant les temps de pause
- 953 Avocat: nouvelles passerelles avant les élections

POINT DE VUE

955 La réforme du droit d'auteur en Europe: vers un code européen?, *Céline Castets-Renard*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 957 **Chroniques:** Nécessité du maintien de la distinction entre exclusion et condition de garantie, *Sabine Abravanel-Jolly*
- 964 Le bien susceptible d'abus de confiance (réflexion sur la jurisprudence récente), *Nicolas Thomassin*
- 971 **Panorama:** Droit des couples, *Jean-Jacques Lemouland et Daniel Vigneau*
- 987 **Notes:** Le Conseil constitutionnel et le génocide arménien: de l'a-normativité à l'inconstitutionnalité de la loi, note sous *Cons. const.*, 28 févr. 2012, *Jérôme Roux*
- 993 La preuve de la fausse cause, note sous *Civ. 1^{re}*, 23 févr. 2012, *Anaëlle Donnette*
- 997 L'interprétation d'une clause de prix relative à une opération de transfert d'un footballeur professionnel, note sous *Douai*, 17 nov. 2011, *Fabrice Rizzo*

ENTRETIEN

1000 Mikhaïl Xifaras et Eric Millard - La Semaine Doctorale Intensive: enjeux et objectifs

DA|LOZ

321215



9 782993 212158

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
RENAUD LEFEBVRE

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Jean BARTHELEMY, Pascale DEUMIER
Denis MAZEAUD, Philippe MERLE
et Charles VALLEE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

EDITION

Philippe WEISS (5357) - Directeur de l'édition.

REDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef
Inès GALLMEISTER (5356) Rédactrice en chef adjointe

• REDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)
• CHEFS DE RUBRIQUES
Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET
Commerce électronique: Cédric MANARA
Concurrence - Distribution: Eric CHEVRIER
Contrat d'affaires: Xavier DELPECH
Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH
Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD
Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET
Propriété intellectuelle: Jeanne DALEAU
Société et marché financier: Alain LIENHARD

• EDITION - REALISATION

Secrétaires de rédaction:
Françoise ARRIAGADA (5363)
Katy PERCHEREAU (5366)
Secrétaire d'édition: Patricia ANDRY (5284)
Directeur artistique: Patrick VERDON (5448)
Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Mélanie WONG
Abonnements: Yvette NAY
Relations clients: Marie-Hélène TYLMAN
Abonnements: ventes@dalloz.fr
Tél: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92
Revue hebdomadaire (44 numéros par an)
Prix de l'abonnement: France: 398 € HT (406,36 € TTC)
Etranger: 464 € HT
Prix au numéro: 19,40 € TTC
ISSN 0034-1835
N° CPPAP 1012 T 82206
JOUVE, 733, rue St Léonard BP3
53101 Mayenne cedex
Dépôt légal - Avril 2012

Editions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3956040 €
Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e
RCS Paris 572 195 550
Siret 572 195 550 00098
Code APE 5811Z
TVA FR 69 572 195 550
Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

Ce numéro contient un encart broché à cheval
« Recueil / AJFP »

ÉDITO par Félix Rome

937 Faits du Prince !



940

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Renouvellement de l'inscription hypothécaire:
consignation du prix, *Civ. 1^{re}, 22 mars 2012*
Bons de caisse: prescription de l'action
en paiement, *Com. 27 mars 2012*

Concurrence-Distribution

Distribution sélective de produits cosmétiques:
ventes groupées par correspondance,
Com. 20 mars 2012

Entreprise en difficulté

Caducité des procédures de répartition:
date de l'effet attributif, *Com. 27 mars 2012*
Commissaire à l'exécution du plan: pas de
représentation du débiteur, *Com. 27 mars 2012*
Faillite personnelle: caractère facultatif
ou obligatoire du rapport du juge commis,
Com. 27 mars 2012

Société et marché financier

Evaluation des droits sociaux: compétence
pour désigner l'expert, *Civ. 3^e, 28 mars 2012*

944

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Achat en ligne: portée de la révocation
d'un ordre de paiement sur un abonnement,
Com. 27 mars 2012

Famille-Personne-Succession

Héritiers légaux: reprise d'une action
introduite par le défunt, *Civ. 1^{re}, 28 mars 2012*
Poursuite des créanciers de l'indivision:
non-renvoi d'une QPC, *Civ. 1^{re}, 28 mars 2012*
Déclaration de nationalité: point de départ
de l'action en annulation pour fraude,
Civ. 1^{re}, 28 mars 2012

946

DROIT IMMOBILIER

Bail

Charges locatives: régularisation déloyale
et brutale, *Civ. 3^e, 21 mars 2012*
Bail rural: déclaration préalable et biens libres
de location, *Civ. 3^e, 21 mars 2012*
Bail rural: prohibition des cessions à titre
onéreux, *Civ. 3^e, 21 mars 2012*

947

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Procédure pénale

Témoin assisté: contestation de constitution
de partie civile, *Crim. 14 févr. 2012*
Détenue provisoire: contestation par la partie
civile, *Crim. 14 mars 2012*
Mandats d'arrêtés européens multiples:
force majeure, *Crim. 20 mars 2012*

Cour d'assises des mineurs: appel contre
le seul arrêt rendu sur l'action civile,
Crim. 28 mars 2012

Garde à vue irrégulière: demande de nullité
formée par un tiers, *Crim. 13 mars 2012*

948

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Rétention administrative: compétence
du préfet, *Civ. 1^{re}, 28 mars 2012*
Vers la généralisation des téléprocédures
en 2013

Contrôles d'identité: appréciation
de la qualité d'étranger, *Civ. 1^{re}, 28 mars 2012*

Fiscalité

Dettes douanières: interruption de la
prescription triennale, *Com. 20 mars 2012*

949

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Inaptitude: refus par le salarié des propositions
de reclassement, *Soc. 21 mars 2012*

SMIC: prise en compte des primes rémunérant
les temps de pause, *Soc. 21 mars 2012 [2 arrêts]*

Comité d'entreprise: subvention antérieure
à la création, *Soc. 27 mars 2012*

Comité d'entreprise: trouble, illicite dans
l'utilisation de la subvention, *Soc. 27 mars 2012*

Treizième mois: pas de dérogation défavorable
à la convention collective, *Soc. 21 mars 2012*

Heures de surveillance nocturne: rappels
de salaire, *Soc. 21 mars 2012*

952

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Contribution pour l'aide juridique:
contentieux des élections professionnelles,
Soc. 28 mars 2012

Compétence européenne: défendeur sans
domicile connu (internet), *CJUE 15 mars 2012*

Déchéance du pourvoi: délai de notification
du mémoire, *Civ. 1^{re}, 28 mars 2012*

Renvoi pour suspicion légitime:
partie à la procédure, *Civ. 2^e, 22 mars 2012*

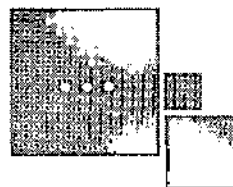
Profession juridique et judiciaire

Avocat: nouvelles passerelles
avant les élections

Avocat: conventionalité de la procédure
de contestation des honoraires,
Civ. 2^e, 29 mars 2012

Voie d'exécution

Saisie-vente: application de la prescription
issue de la loi du 17 juin 2008,
Civ. 2^e, 22 mars 2012



POINT DE VUE

955

La réforme du droit d'auteur en Europe:
vers un code européen?
par Céline Castets-Renard



ÉTUDES ET COMMENTAIRES



CHRONIQUES

957

Nécessité du maintien de la distinction
entre exclusion et condition de garantie
par Sabine Abravanel-Jolly

964

Le bien susceptible d'abus de confiance
(réflexion sur la jurisprudence récente)
par Nicolas Thomassin

PANORAMA

971

Droit des couples
janvier 2011 - janvier 2012
par Jean-Jacques Lemouland
et Daniel Vigneau

NOTES

984

Le rejet d'une requête en exonération d'une amende
forfaitaire viole l'article 6 de la Convention EDH,
note sous CEDH 8 mars 2012 [2 arrêts]
par Jean-Paul Céré

987

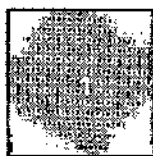
Le Conseil constitutionnel et le génocide arménien:
de l'a-normativité à l'inconstitutionnalité de la loi,
note sous Cons. const., 28 févr. 2012
par Jérôme Roux

993

La preuve de la fausse cause,
note sous Civ. 1^{re}, 23 févr. 2012
par Anaëlle Donnette

997

L'interprétation d'une clause de prix relative à une opération
de transfert d'un footballeur professionnel,
note sous Douai, 17 nov. 2011
par Fabrice Rizzo



2

3

ENTRETIEN

1000

Mikhaïl Xifaras et Eric Millard - La Semaine Doctorale Intensive: enjeux et objectifs

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction.

Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) soit à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), soit à Inès Gallmeister (i.gallmeister@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes: pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises); pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page); pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises).